

Département du Doubs
Arrondissement de Pontarlier
Canton d'Ornans

Commune de Maisons-du-Bois-Lièvremont (25650)

CONSEIL MUNICIPAL de MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT

SEANCE du vendredi 11 avril 2025 à 18 heures 30

- Convocation du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze-avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOURDIN Francis, Maire.

Etaient présents : Mr BOURDIN Francis, Mr PELLETIER Jean-Noël, Mr COURLET Jean-Luc, Mr FUSIER Nicolas, Mr GUINCHARD Jérémie, Mme BERTIN Marie, Mme BERTRAND Emmanuelle, Mr JACQUET Baptiste, Mme JONCOUR Magaly, Mr MINARY Fabian, Mr NICOD Christian, Mr POURCHET Emmanuel, Mr POURCHET Julien, Mr VUILLEMIN Marc.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Conformément à l'article 1 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Nicolas FUSIER, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du Compte-rendu du CM du 13 mars 2025
- 2 – Demande d'urbanisme
- 3 – Droit de préemption
- 4 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Communal Principal
- 5 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Eau
- 6 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Bois
- 7 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Caveaux
- 8 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Lotissement
- 9 – Vote des taux d'imposition 2025
- 10 – Validation Devis construction Caveaux / Cavurnes au Cimetière communal
- 11 – Validation Devis Rénovation Eclairage Public
- 12 – Rénovation Eclairage Public – Demande de subvention au SYDED
- 13 – Réhabilitation Centre d'Accueil – Avenant n°1 au Lot 08 – Menuiseries Intérieures
- 14 – Questions diverses

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'ajout d'un point à l'Ordre du Jour :

- Créances Admises en Non-Valeur – Budget Eau

Cet ajout est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h45

1°) Approbation compte-rendu du CM du 13 mars 2025

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance précédente au vote du Conseil municipal (envoyé par Mail le 17 mars 2025) : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2°) Demandes d'urbanisme

Déclaration préalable

- ❖ MARGUET Arnaud – 20 Grande rue – 25300 ARCON, dépôt du dossier le 17/03/2025. La présente demande a pour objet la réfection de la toiture – Changement des menuiseries – ajout d'un vélux, située sur la parcelle ZE 10 – 66 Grande rue.
- ❖ DEFOSSE Xavier – 2 impasse des Lilas – 25650 MAISONS DU BOIS-LIEVREMONT, dépôt du dossier le 28/03/2025. La présente demande a pour objet l'installation de volets, située sur la parcelle AC 107.
- ❖ FUSIER Nicolas – 20 rue du Général Marguet – 25650 MAISONS DU BOIS-LIEVREMONT, dépôt du dossier le 28/03/2025. La présente demande a pour objet le changement d'une porte de garage, située Rue de l'Oie, parcelle AC 81.
- ❖ SCI ROLESTANE – PARIETTI Stéphane – 11 rue du Val Saugeais – 25650 PAYS DE MONTBENOIT, dépôt du dossier le 04/04/2025. La présente demande a pour objet l'isolation extérieur et le ravalement de façade du bâtiment situé 52 Grande rue, parcelle 337 ZE 95.

3°) Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner, reçue en Mairie :

- DIA du 19/03/2025, notifiée par Maître Marie OUDOT, Notaire à 13 rue Arthur Bourdin – 25300 PONTARLIER, pour les biens situés, parcelle section AB n° 158, 27 Grande rue, superficie : 4 ares 18 ca ; appartenant à M. KOKEN Murathan.

Monsieur le Maire décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain.

4°) Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal Communal DCM 20250411-01

Monsieur le Maire présente les crédits proposés pour le Budget Primitif 2025 du Budget communal, par chapitre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	011 - Charges à caractères général	393 200.00 €
	012 - Charges de Personnel	184 200.00 €
	014 - Atténuation de produits (FNGIR)	24 000.00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	119 800.00 €
	66 - Charges financières	43 000.00 €
	67 - Charges exceptionnelles	5 000.00 €
	Total Dépenses réelles	769 200.00 €
	023 - Virement Section d'Investissement	552 472.00 €
	042 - Opérations d'ordre (Amortissements)	4 168.00 €
	Total Dépenses	1 325 840.00 €
RECETTES	70 - Produits des services	14 600.00 €
	73 - Impôts et Taxes	35 000.00 €

731 - Fiscalité	278 800.00 €
74 - Dotations de l'Etat et participations	201 500.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	101 000.00 €
77 - Produits exceptionnels	0.00 €
Total Recettes réelles	630 900.00 €
002 - Excédent antérieur reporté	748 476.04 €
Total Recettes	1 379 376.04 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	16 - Remboursement d'emprunts	98 940.00 €
	20 - Immos incorporelles (Travaux d'études)	6 000.00 €
	21 - Immos corporelles (Travaux / Achats)	3 301 700.00 €
	Total Dépenses réelles	3 406 640.00 €
	001 - Déficit antérieur reporté	308 685.49 €
	Total Dépenses	3 715 325.49 €
RECETTES	10 - Dotations Fonds divers Réserves	289 685.49 €
	13 - Subventions d'investissement	1 267 000.00 €
	16 - Emprunts et dettes	1 602 000.00 €
	Total Recettes réelles	3 158 685.49 €
	001 - Excédent antérieur reporté	0 €
	040 - Opérations d'ordre (Amortissements)	4 168.00 €
	021 - Virement Section Fonctionnement	552 472.00 €
	Total recettes	3 715 325.49 €

Monsieur le Maire explique que la section de Fonctionnement présente un suréquilibre de 53 536.04 €, où des crédits pourront être puisés en cas de besoin pour des dépenses de Fonctionnement. La section d'Investissement est quant à elle équilibrée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2025 du Budget Principal Communal présenté ci-dessus.

5°) Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Eau

DCM 20250411-02

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2025 du Budget Eau :

SECTION D'EXPLOITATION		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	011 - Charges à caractères général	111 600.00 €
	012 - Charges de Personnel	10 000.00 €
	014 - Atténuation de produits (Red. Pollution)	20 000.00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	300.00 €
	66 - Charges financières	5 300.00 €
	67 - Charges exceptionnelles	3 000.00 €
	68 - Provisions	0.00 €

	Total Dépenses réelles	141 440.00 €
	023 - Virement Section d'Investissement	16 078.05 €
	042 - Opérations d'ordre (Amortissements)	24 032.00 €
	Total Dépenses	190 310.05 €
RECETTES	70 - Ventes de produits - vente d'eau	168 000.00 €
	78 - Reprise provision	0.00 €
	Total Recettes réelles	168 000.00 €
	002 - Excédent antérieur reporté	51 655.00 €
	042 - Opérations d'ordre (Amortissements)	11 165.00 €
	Total Recettes	230 820.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	16 - Remboursement d'emprunts	17 400.00 €
	20 - Immos incorporelles - Etudes	0.00 €
	21 - Immos corporelles - Travaux	50 000.00 €
	Total Dépenses réelles	67 400.00 €
	001 - Déficit antérieur reporté	0.00 €
	040 - Opération d'ordre (Amortissements)	11 165.00 €
	Total Dépenses	78 565.00 €
RECETTES	10 - Dotations Fonds divers Réserves	0.00 €
	13 - Subventions d'investissement	17 600.00 €
	16 - Emprunts et dettes	0.00 €
	Total Recettes réelles	17 600.00 €
	001 - Excédent antérieur reporté	20 854.95 €
	021 - Virement section d'Exploitation	16 078.05 €
	040 - Opérations d'ordre (Amortissements)	24 032.00 €
	Total Recettes	78 565.00 €

La section d'Exploitation est en suréquilibre de 40 509.95 €, et la section d'Investissement est quant à elle équilibrée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2025 du Budget Eau présenté ci-dessus.

6°) Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Bois

DCM 20250411-03

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2025 du Budget Bois :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	011 - Charges à caractères général	68 100.00 €
	65 - Autres charges de gestion courante (dont subvention au Budget communal)	51 000.00 €

	023 - Virement Section d'Investissement	15 000.00 €
	Total Dépenses	134 100.00 €
RECETTES	70 - Produits des services	60 200.00 €
	002 - Excédent antérieur	152 326.68 €
	Total Recettes	212 526.68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	21 - Immos corporelles	15 000.00 €
	001 - Déficit antérieur reporté	7 757.00 €
	Total Dépenses	22 757.00 €
RECETTES	10 - Affectation en Réserves	7 757.00 €
	021 - Virement section de Fonctionnement	15 000.00 €
	Total Recettes	22 757.00 €

La section de Fonctionnement présente un suréquilibre de 78 426.68 €. La section d'Investissement est quant à elle équilibrée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2025 du Budget Bois présenté ci-dessus.

7°) Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Caveaux
DCM 20250411-04

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2025 du Budget Caveaux :

SECTION D'EXPLOITATION		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	011 – Charge à caractère général	18 000.00 €
	023 – Virement à la Section d'Investissement	39 999.53 €
	042 - Opérations d'ordre (Opérations de stocks)	27 323.87 €
	Total Dépenses	85 323.40 €
RECETTES	70 - Vente caveau	22 537.57 €
	002 - Excédent antérieur reporté	22 785.83 €
	042 - Opérations d'ordre (variation stock)	40 000.00 €
	Total Recettes	85 323.40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	001 - Déficit antérieur reporté	27 323.40 €
	040 - Opération d'ordre (stock)	40 000.00 €
	Total Dépenses	67 323.40 €
RECETTES	021 - Virement de la section d'Exploitation	39 999.53 €
	040 - Opération d'ordre (stock)	27 323.87 €
	Total Recettes	67 323.40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2025 du Budget Caveaux présenté ci-dessus.

8°) Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Lotissement

DCM 20250411-05

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2025 du Budget Lotissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	011 - Charges à caractères général	20 000.00 €
	66 - Charges financières	0.00 €
	023 - Virement section d'Investissement	50 000.00 €
	042 - Opérations d'ordre (stock)	183 808.94 €
	043 - Opérations d'ordre (transfert de charges)	0.00 €
	Total Dépenses	253 808.94 €
RECETTES	042 - Constatation Stock	50 000.00 €
	043 - Opérations d'ordre (transfert de charges)	0.00 €
	70 - Vente de Terrains	203 808.94 €
	Total Recettes	253 808.94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	001 - Déficit antérieur reporté	183 808.94 €
	040 - Constatation de stock	50 000.00 €
	Total Dépenses	233 808.94 €
RECETTES	001 - Excédent antérieur reporté	0.00 €
	021 - Virement de la section de Fonctionnement	50 000.00 €
	040 - Opérations d'ordre (stock)	183 808.94 €
	Total Recettes	233 808.94 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2025 du Budget Lotissement présenté ci-dessus.

9°) Vote des taux d'imposition 2025

DCM 20250411-06

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les simulations de produit pour les Taxes foncières, la Taxe d'Habitation et la CFE à partir des données de l'Etat avec les nouvelles bases d'imposition prévisionnelles de 2025.

Les bases d'imposition prévisionnelles de 2025 sont les suivantes :

- Taxe foncière bâti : 711 500 – Taux actuel : 28.84
- Taxe foncière non bâti : 94 000 – Taux actuel : 17.61
- Taxe d'Habitation : 19 700 – Taux actuel : 14.31
- CFE : 227 900 – Taux actuel : 20.29

A taux constants, le produit total attendu est de 270 810.00 €

Pour rappel, les taux moyens au niveau départemental sont de 38.90 pour la Taxe Foncière bâti, 24.01 pour la Taxe foncière non bâti et 25.79 pour la Taxe d'Habitation ; au niveau national : 39.74 pour la Taxe Foncière bâti, 51.08 pour la Taxe foncière non bâti et 23.88 pour la Taxe d'Habitation.

Un vote à main levée est proposé, avec plusieurs pourcentages d'augmentation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés (12 pour – 1 contre – 1 abstention) :

- DECIDE d'augmenter les taux de 2 %
- FIXE les taux à :
 - o 29.42 % pour la Taxe foncière bâti,
 - o 17.96 % pour la Taxe foncière non bâti,
 - o 14.60 % pour la Taxe d'Habitation
 - o 20.70 % pour la CFE.

le produit attendu s'élevant à 276 226.18 €.

10°) Validation devis construction Caveaux et Cavurnes au Cimetière communal

DCM 20250411-07

Monsieur le Maire explique que l'ensemble des caveaux sont à présent vendus dans le cimetière communal, et le colombarium ne dispose plus que d'une case disponible.

Il convient donc de construire de nouveaux caveaux. Il est proposé également la mise en place d'un jardin du souvenir pour déposer les cendres des défunts, ainsi que la construction de 6 cavurnes en arrondi autour de ce jardin.

De plus, des travaux de reprise de concessions avec exhumation de corps seront entrepris.

La Marbrerie du Haut-Doubs a transmis une offre en Mairie, et propose :

- la création de 4 caveaux de 2 places + 1 caveau de 3 places ; l'exhumation de 8 corps ; le déplacement (démontage + remontage) d'un monument en pierre, pour une somme totale de 12 109.60 € HT – 14 531.52 € TTC
- La création d'un jardin du souvenir (stèle – bordure – galets) et de 6 cavurnes en arrondi avec pavage et création d'une allée, pour une somme totale de 4 795.20 € HT – 5 754.24 € TTC.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de retenir l'entreprise Marbrerie du Haut-Doubs pour la réalisation des travaux dans le cimetière communal, et VALIDE les devis d'un montant de 12 109.60 € HT – 14 531.52 € TTC et 4 795.20 € HT – 5 754.24 € TTC ;
- AUTORISE le Maire à signer les devis et à lancer les travaux.

11°) Validation Devis Rénovation Eclairage Public

DCM 20250411-08

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la rénovation de l'Eclairage public sur l'ensemble du territoire communal, l'entreprise Balossi Marguet a répertorié une trentaine de points lumineux qui ne sont actuellement pas encore en LED.

Le montant du devis s'élève à 15 617.60 € HT – 18 741.12 € TTC.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de retenir l'entreprise Balossi Marguet pour la réalisation des travaux de rénovation de l'Eclairage Publi, et VALIDE le devis d'un montant de 15 617.60 € HT – 18 741.12 € TTC ;
- AUTORISE le Maire à signer le devis et à lancer les travaux.

12°) Rénovation Eclairage Public – Demande de subvention au SYDED

DCM 20250411-09

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de travaux de dépose d'anciens luminaires au Pré Jacquier, et la mise en place de 32 nouveaux luminaires leds, la Commune peut prétendre à une subvention du SYDED.

Le montant des travaux s'élève à 15 617.60 € HT – 18 741.12 € TTC (Devis Balossi-Marguet du 05/03/2025).

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- S'ENGAGE à réaliser et à financer ce projet selon le plan de financement ci-après :
 - o Subvention SYDED = 5 600.00 €
 - o Autofinancement = 10 017.60 €
- SOLLICITE le soutien et la participation financière du SYDED ;
- AUTORISE le Maire à signer toutes pièces utiles à la constitution du dossier de demande d'aides ;
- DEMANDE l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de subvention.

13°) Réhabilitation Centre d'Accueil – Avenant n°1 au Lot 08 – Menuiseries Intérieures

DCM 20250411-10

Monsieur le Maire explique qu'en raison de travaux supplémentaire imprévisibles, il convient de revoir les montants des marchés initiaux du Lot n°8 – Menuiseries intérieures. L'avenant n°1 prendra en compte les modifications concernant le choix des habillages acoustiques et des finitions des portes de la salle polyvalente.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (13 pour – 1 abstention) :

- VALIDE le devis de l'entreprise GROSSO, pour le lot n°08 – Menuiseries Intérieures, pour des modifications de travaux, à hauteur de 15 979.69 € HT – 19 175.63 € TTC ;
- AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 correspondant.

14°) Créance admise en non-valeur – Budget Eau

DCM 20250411-11

Monsieur le Maire explique que le SGC de Pontarlier a adressé en Mairie une créance à admettre en non-valeur sur le Budget Eau ; les poursuites étant restées sans effet.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- VALIDE la créance admise en non-valeur d'un montant de 279.09 €,
- AUTORISE le Maire à émettre le mandat correspondant au Compte 6541 du Budget Eau.

15°) Questions diverses

- Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde – le PCS est obligatoire pour les Communes exposées à des risques (risques sismiques, mouvements de terrain, inondation, tempête, feux de forêt...). C'est un document opérationnel qui organise la gestion de tous les événements (phénomène météo, accident...) pouvant impacter la population locale. Il prépare la réponse opérationnelle de la commune face à des situations de crise. Il formalise les modalités de mobilisation et d'organisation des ressources de la commune à l'aide de fiches réflexes. Cette démarche permet, en situation de crise, de ne pas se poser de questions sur l'organisation à mettre en place afin de traiter l'évènement de manière rapide, et de protéger sa population. C'est un outil de gestion de la phase d'urgence qui permet d'alerter la population, de mobiliser et de diriger, de mettre la population en sécurité, héberger et ravitailler, renseigner les autorités....
Pour mettre en place ce document, il est proposé de créer une commission de quelques membres. Les informations seront envoyées par mail aux conseillers municipaux.
- Demande Vélo Loisirs de Gilley – Projet Semi-marathon du Chemin du Train – Monsieur le Maire explique que l'attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2025 a déjà été votée. Une aide humaine peut être apportée par les associations de la Commune.
- Réunion du Syndicat des Eaux de Dommartin du 10/04/25 – M. FUSIER, adjoint en charge de l'Eau était présent – Bilan financier positif, pas d'augmentation prévue l'année prochaine pour l'eau
- Fêtes des Mères 2025 – La Commune ne disposant pas de salle disponible pour accueillir toutes les mamans, et organiser son traditionnel repas de la fête des mères, des Bons d'achat seront cette année offerts.
- Prochain CM : Mardi 13 Mai à 20h

La séance est levée à 20h40

Le Secrétaire,
Nicolas FUSIER

Le Maire,
Francis BOURDIN



Liste des Délibérations

- DCM 20250411-01 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal Communal
- DCM 20250411-02 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Eau
- DCM 20250411-03 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Bois
- DCM 20250411-04 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Caveaux
- DCM 20250411-05 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Lotissement
- DCM 20250411-06 – Vote des taux d'imposition 2025
- DCM 20250411-07 – Validation Devis Construction Caveaux et Cavurnes au Cimetière Communal
- DCM 20250411-08 – Validation Devis Rénovation Eclairage Public
- DCM 20250411-09 – Rénovation Eclairage Public – Demande de subvention au SYDED
- DCM 20250411-10 – Réhabilitation Centre d'Accueil – Avenant n°1 au Lot 08 – Menuiseries Intérieures
- DCM 20250411-11 – Créances Admises en Non-valeur – Budget Eau